

Orange/CNSHSCT

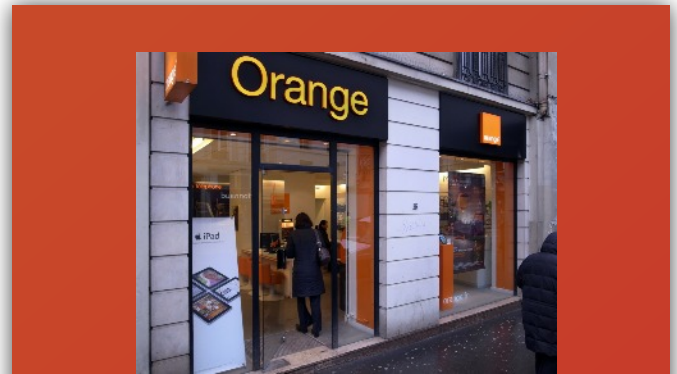
Les conditions de travail et la santé des salariés dans le rouge

Montreuil, le 14 septembre 2018

Sous couvert de transformation numérique et de plans d'économies, la direction d'Orange n'hésite pas à tailler dans les investissements, à imposer de nouvelles organisations du travail et à exiger toujours plus de sacrifices des salariés. Cette mutation digitale passe notamment par de multiples restructurations, fusions, fermetures et/ou déménagements, externalisations, qui ont de lourdes conséquences sur la santé des salariés. Partout, les conditions de travail sont délabrées et ce constat est, aujourd'hui, unanimement partagé par d'autres acteurs dans l'entreprise que les organisations syndicales.

Lors de la réunion du Comité National Hygiène Santé et Conditions de Travail (CNSHSCT) du 26 juin 2017, les rapports et bilans du Service de Santé du Travail (SST), des psychologues et des assistants sociaux font état des mêmes constats sur les effets nocifs des évolutions dans l'entreprise. Ces alertes unanimes sont fondées sur les mêmes situations que la CGT dénonce depuis longtemps : charge de travail accrue, qualité de travail empêchée, manque de reconnaissance, perte de sens du travail, injonctions contradictoires, etc... Il est important de noter que les médecins soulignent que la variable d'ajustement est le personnel de l'entreprise, notant au passage la baisse du recours à la sous-traitance.

Lorsque l'on tient compte les difficultés exprimées par le SST : manque de marges de manœuvre, nombreuses demandes de visites médicales, outil informatique complexe et peu évolutif, 5 démissions de médecins,...) il est clair que les moyens mis en œuvre par la direction pour assurer la santé des salariés sont largement en dessous de ce qu'il serait nécessaire. Les acteurs de la santé s'interrogent sur la perception de la hiérarchie de ses responsabilités vis-à-vis de la santé du personnel et ont l'impression



FOCUS SUR LES AD :

Les conditions de travail sont si préoccupantes dans les Agences Distribution que les médecins du travail y ont consacré une partie. Leur constat est édifiant. Ils soulignent une dégradation inquiétante des conditions de travail liée à une surcharge d'activité, une augmentation de la charge mentale, une pression temporelle accrue, sans compter l'insatisfaction client exacerbée (agressivité, incivilités) ainsi qu'un fort sentiment de non reconnaissance quant aux efforts fournis, de ne pas être entendus par la direction. Ces risques psychosociaux engendrent, de fait, une augmentation du petit absentéisme, du stress, des dérives, des tensions entre collègues...

de servir de caution morale pour des réorganisations définies préalablement. D'un commun accord, les médecins demandent que les services de santé au travail soient mieux intégrés aux projets et dans la prise en compte des risques professionnels plutôt que d'être seulement informés. C'est ce qui permettrait d'établir un véritable travail de prévention primaire ! L'amélioration de la qualité de vie au travail, est souvent supportée par les cadres de proximité qui ne disposent pour autant pas de moyens d'actions.



Pour la CGT, l'amélioration des conditions de travail passe notamment par l'amélioration de la qualité du travail sans omettre de pointer l'attention à porter aux managers de proximité qui sont de plus en plus placés dans des situations très délicates de gestion de leurs équipes, souvent en diminution constante, et dont les objectifs de production restent à un niveau élevé et inchangé.

Toutes ses problématiques se retrouvent chez la majorité des salariés d'Orange : suractivité, polyvalence, manque d'informations et de formations, objectifs de plus en plus importants et difficiles à atteindre, sentiment d'isolement...

Dans la « digitalisation » vantée et développée par la Direction comme étant le must de la future organisation du travail, l'accompagnement des salariés reste une vraie interrogation. Pour beaucoup d'entre eux, la digitalisation n'est pas si facile à digérer.

Il suffit de regarder les conclusions du rapport SECAFI (enquête triennale 2015 pour le CNPS) sur cet item pour comprendre que la digitalisation à ses limites et surtout qu'elle engendre des RPS si elle n'est orientée que vers une augmentation de la productivité sans bénéfices pour le salarié et sans adaptation au profil du salarié.



La CGT revendique :

- Une étude sur travail prescrit et réel pour la mise en œuvre d'une véritable politique de prévention primaire
 - La présentation d'un plan d'actions que la direction lors de la réunion du CNSHSCT d'octobre prochain.
 - Le renforcement des moyens pour les acteurs du SST, leur intégration dans les projets de la direction
-
- Le maintien et le renforcement des moyens des CHSCT dans les futures organisations des IRP
 - Une autre répartition des richesses créées en faveur des salariés et de l'amélioration des conditions de travail

TU SOUHAITES PRENDRE CONTACT AVEC NOUS ? N'HÉSITE PAS !

NOM- Prénom :
Adresse :
Entreprise : Service : Grade :
Mes coordonnées > Tél : Mail :

ENVOIE-NOUS TES COORDONNÉES : NOUS TE RECONTACTERONS RAPIDEMENT.



la CGT FAPT

263 rue de Paris - Case 545
93515 MONTREUIL Cédex

Tél : 01 48 18 54 00
CCP Paris 20376 D

La CGT sur votre mobile :

